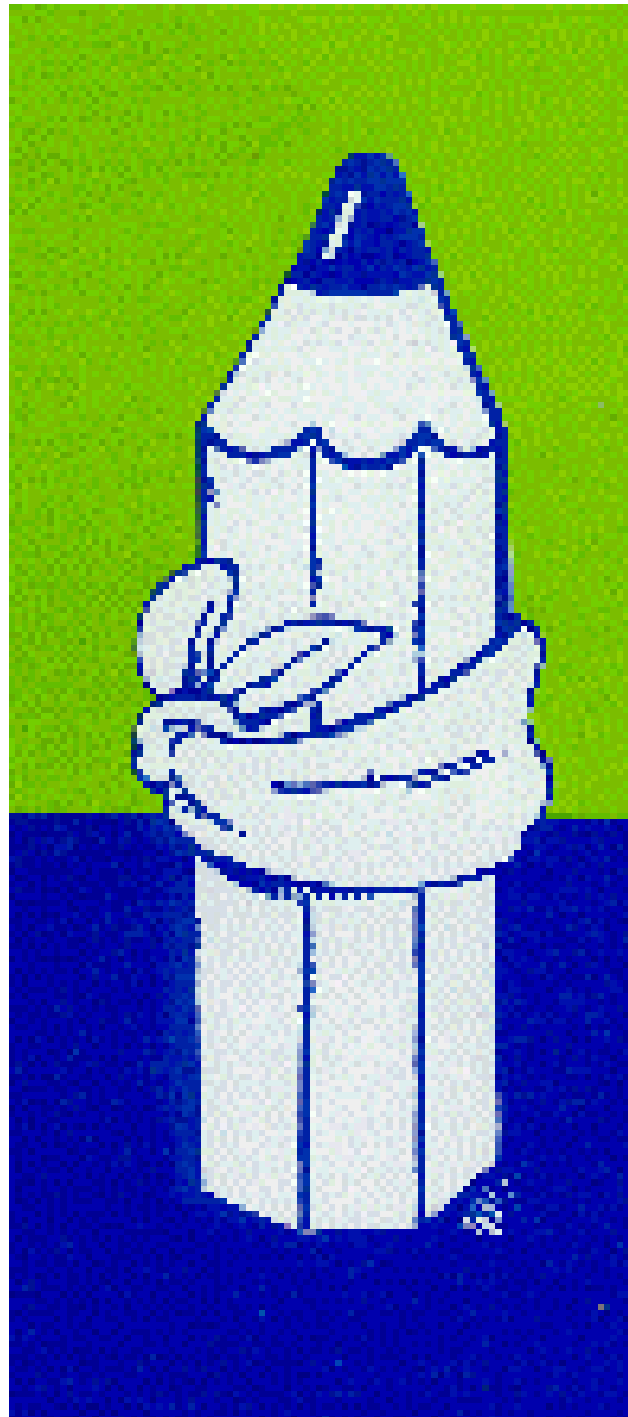


L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile a.s.b.l.

School aan Huis en in 't Ziekenhuis



Rapport annuel 2006

Table des matières

I . RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION ET BREF HISTORIQUE.....	3
II. ORGANISATION INTERNE DE L'EHD	6
A. AU NIVEAU DE L'ASBL :	6
B. AU NIVEAU DES ANTENNES :	7
C. AU NIVEAU DES ÉQUIPES HOSPITALIÈRES EHD :	7
III. ACTIVITÉS INTERNES À L'EHD.....	9
A. RÉUNIONS :	9
B. PREMIÈRES VISITES À DOMICILE :	9
C. LES FORMATIONS	10
D. LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS.....	10
E . LES NOUVELLES BRÈVES	11
F. RÉFLEXION DE FOND SUR UN THÈME SPÉCIFIQUE	11
IV. L'EXERCICE SOCIAL 2006.....	14
A. LES RÉALISATIONS CONCRÈTES DE L 'ANNÉE SCOLAIRE 2005-2006.....	14
B. LES ÉLÈVES : QUI SONT-ILS ?.....	16
C. CONTACTS AVEC LES ÉCOLES D'ORIGINE DES ÉLÈVES	17
D. EVALUATION ET ACTUALISATION DES DOCUMENTS DE TRAVAIL.....	18
E. ACTUALISATION PERMANENTE DU FICHER DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION	19
F. LE SITE WEB	19
G. LES FORMATIONS	20
H.NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ASSOCIATION.....	21
I. CONTACTS EXTÉRIEURS DE L'EHD	23
J . LES MOYENS.....	25
K. SPONSORING	25
L. EHD ET MÉDIAS	26
V. PERSPECTIVES	27
ANNEXES	29

I . Rappel des objectifs de l'association et bref historique

Comment mieux définir les objectifs de l'École à l'Hôpital et à Domicile qu'en présentant sa Charte d'origine, texte de référence de l'association depuis 25 ans ?

L'École à l'Hôpital et à Domicile est une association sans but lucratif. Elle fait appel à des enseignants bénévoles qui s'engagent de manière libre et désintéressée.

Ces enseignants dispensent des cours gratuits à l'hôpital ou à domicile, à tout élève malade ou accidenté pour qui une demande a été introduite.

Le but est de poursuivre la scolarité de l'élève, d'éviter le redoublement ou de l'aider dans une matière où il se sent plus faible.

L'enseignant volontaire aura une place spécifique et non concurrentielle au travail rémunéré.

Il n'aura dans sa tâche aucun engagement ni philosophique, ni politique. Il agira dans les limites de son rôle d'enseignant.

Il sera tenu de respecter le secret professionnel et d'entretenir avec le personnel rémunéré un esprit de collaboration et d'estime réciproque.

L'association assure les volontaires pour tous les dommages causés à des tiers du fait de leur activité dans le cadre de L'École à l'Hôpital et à Domicile.

Toutefois, il faut noter que l'assurance souscrite par l'association est limitée strictement aux activités de l'a.s.b.l. ; elle est supplétive et extralégale.

L'École à l'Hôpital et à Domicile remboursera les frais des enseignants volontaires qui en introduisent la demande, jointe à leur rapport d'activités.

Le volontaire respectera son engagement régulier ou ponctuel, engagement qu'il pourra à tout moment remettre en question, à condition d'en avertir L'École à l'Hôpital et à Domicile, le responsable de l'établissement hospitalier et la famille de l'élève.

Le volontaire qui s'engage à L'École à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec cette charte.

En adhérant à cette Charte, les membres de l'association expriment leur accord avec les trois objectifs de l'association :

- **le premier objectif est scolaire** : il s'agit de proposer un accompagnement scolaire à l'enfant ou au jeune malade (de 4 à 21 ans) qui ne peut se rendre à l'école pour raison de santé. Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association, beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de santé de l'enfant, à sa capacité de travail
- **le deuxième objectif est psychologique** : en stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève malade, l'enseignant peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances
- **le troisième objectif est social** : grâce au maintien, ou à la restauration, du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à l'élève malade, à tous points de vue. Les enseignants de l'EHD prennent donc contact avec les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer avec eux le suivi des matières, des notes de cours et interrogations mais aussi le soutien amical de la classe.

Bref historique :

Comment est née l'association « L'École à l'hôpital », devenue depuis 2001 « L'École à l'hôpital et à domicile » ?

Chantal Legrand, co-fondatrice avec Anne-Marie Lamfalussy de l'association en 1982, nous dresse un bref historique de l'École à l'Hôpital et à Domicile :

Voici un bref retour en arrière pour répondre à la question quand et comment l'association L'École à l'Hôpital et à Domicile a vu le jour.

Au début des années 80, une émission de télévision française sur ce sujet nous décrit l'école pour les enfants hospitalisés comme une chance : la vie, la joie, l'espoir pour l'avenir.

Cette problématique nous interpelle.

Nous nous rendons à Paris pour rencontrer l'association française L'École à l'Hôpital. Lors de cette entrevue, nous apprenons que c'est en 1929 déjà que Marie-Louise Imbert, professeur de philosophie, avait pris conscience des problèmes que vivent les enfants malades : hospitalisés parfois pour une

longue durée, sans distractions, privés de toute activité intellectuelle, coupés de leur école et de la vie normale d'un enfant...

Elle créa alors une association basée sur le volontariat, en réaction devant ce qu'elle appelait « le désert éducatif » qui, à cette époque, régnait en Pédiatrie.

En Belgique, c'est en 1950 que le professeur Dubois créa la première école, à l'Hôpital St Pierre à Bruxelles, pour des enfants de 3 à 14 ans.

Plus tard, suite à cette initiative, des écoles subsidiées virent le jour dans certains hôpitaux, principalement universitaires.

En 1982, après une année de contacts pris avec les directeurs d'hôpitaux, les chefs des Services de Pédiatrie, les infirmières, les responsables de l'enseignement, nous avons créé à Bruxelles L'Ecole à l'Hôpital, association basée sur le bénévolat, pour répondre à la demande des hôpitaux qui n'avaient pas d'école subsidiée.

Assez rapidement, nous avons entendu l'appel des enfants gravement malades à domicile, domicile situé un peu partout en Belgique. Pour répondre à cet appel, des antennes de l'association furent organisées dans différentes régions du pays pour assurer un suivi pédagogique régulier à domicile.

En 1991, l'association de fait devint une A.S.B.L. et en 2001, elle prit la dénomination de « L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile ».

L'association envoie donc gratuitement des enseignants bénévoles dans tous les hôpitaux qui en font la demande, travaille en complémentarité avec certaines écoles hospitalières (écoles de type 5 b) et envoie des enseignants à domicile, auprès d'enfants et d'adolescents malades, à la demande de leurs parents, de leur école ou de services sociaux. L'association a donc besoin pour ce faire, de nombreux enseignants, répartis géographiquement, afin d'assurer un suivi régulier et de qualité.

Ils sont actuellement plus de 400.

Actuellement, l'association compte une douzaine d'antennes en Wallonie et au Limbourg et deux associations-sœurs « School na Ziekenhuis VZW » à Antwerpen « School in en na Ziekenhuis VZW » à Gent

II. Organisation interne de l'EHD

A. Au niveau de l'ASBL :

L'association s'est développée selon un modèle à la fois centralisé pour l'administration et décentralisé pour le contact avec les élèves et leur environnement :

- un **Conseil d'Administration** de 9 membres (voir composition en annexe)
- une **Assemblée générale** d'une quarantaine de membres comprenant, entre autre, les membres du Bureau, les responsables des antennes et les responsables des équipes hospitalières
- un **siège social** à Bruxelles où une équipe (14 membres en 2006) constitue le Bureau de l'EHD et se répartit les tâches : permanences téléphoniques, visites à domicile, suivi des dossiers, formations des enseignants, comptabilité, informatique, site Web, sponsoring, économat, relations extérieures...
- des **antennes** en provinces (voir ci-dessous) gérées par des responsables d'antennes qui cumulent, dans leurs antennes respectives, les rôles décrits ci-dessus
- **deux VZW – sœurs** : « School na ziekenhuis » à Antwerpen et « School in en na ziekenhuis » à Gent.
- des **responsables d'équipes hospitalières** qui assurent le lien entre leur équipe d'enseignants EHD et le staff hospitalier de l'institution où elle travaille. Elles ajustent leur travail à la demande spécifique de l'institution : cette demande peut être très différente selon qu'il s'agisse d'un service de Pédiatrie générale ou de Pédopsychiatrie.
- Les finances de l'association : l'ASBL, bilingue et composée de membres qui sont tous bénévoles n'est toujours pas subsidiée à ce jour. Pour ses frais de fonctionnement, et en particulier, pour le remboursement des frais de déplacement de ses enseignants, elle doit régulièrement recourir au sponsoring et/ou aux dons privés.
C'est donc un souci récurrent.

B. Au niveau des antennes :

Francophones : Arlon (nouvelle antenne depuis janvier 2006), Bastogne, Bruxelles, Brabant wallon Est, Brabant wallon Ouest, Charleroi, Enghien-Ath-Soignies, Mons, Namur, Tournai (cfr annexe Contacts)

Néerlandophones : Brussel - Vlaams Brabant, Limburg (sinds oktober 2004),

En collaboration : Antwerpen : « School na Ziekenhuis VZW »

Gent : "School in en na Ziekenhuis VZW "
(sinds januari 2006)

Accompagnement scolaire au niveau maternel, primaire, secondaire et première année de l'enseignement supérieur : remise à niveau, re-scolarisation, aides ponctuelles dans tous les cours demandés.

Cet accompagnement est coordonné par les responsables d'antennes.

C. Au niveau des équipes hospitalières EHD :

Bruxelles – Brussel :

En pédiatrie générale : aux hôpitaux St Etienne, St Jean, Ste Anne - St Remy et, de façon ponctuelle, aux Cliniques St Luc U.C.L., au Roseau (maison d'accueil des Cliniques St Luc), à l'Academisch Ziekenhuis V.U.B. à Jette, à Jan Portaels A.Z. Vilvoorde.

En revalidation post-traumatique : chaque année, pendant les mois d'été, certains de nos professeurs suivent de jeunes patients du Centre de Traumatologie et de revalidation de l'Hôpital Brugmann (CTR)

En Pédopsychiatrie et Psychiatrie : à St Jean, à La Ramée - Fond Roy (sur 3 sites)

- En ce qui concerne la Clinique de La Ramée, l'équipe de l'EHD y a travaillé jusqu'en juin 2006, comme elle l'avait fait depuis 15 ans. Depuis septembre 2006, l'Ecole Escale a ouvert à La Ramée un Lycée thérapeutique avec 3 enseignants rémunérés par la Communauté française. L'EHD n'y intervient donc plus si ce n'est pour répondre à des demandes très ponctuelles et limitées (ex : cours individuels d'Allemand)

En Brabant wallon Ouest :

A l'Hôpital de Nivelles : en Pédiatrie et « Cellule petit poids »
A l'Hôpital de Braine l'Alleud

En Brabant wallon Est :

A Clairs vallons
Au Centre pédiatrique de Biez
A la Clinique St Pierre d'Ottignies
A William Lennox
A La petite maison à Chastre
Aux Anémones

En province de Namur : Clinique universitaire de Mont Godinne :

En Pédiatrie et Pédopsychiatrie

A Tournai : au R.H.M.S. (Réseau Hospitalier de Médecine Sociale)

Dans les autres antennes, les enseignants de l'EHD sont amenés à travailler dans les hôpitaux, de façon ponctuelle, pour des suivis scolaires individuels.

III. Activités internes à l'EHD

A. Réunions :

Conseil d'administration : 2 x par an : octobre 2005 et mars 2006.

* En annexe, vous trouverez la liste des membres du C.A.

Bureau de coordination (15 membres) : toutes les 6 semaines
et réunions en sous-groupes à thèmes

Responsables d'antennes : 2 fois par an

Responsables d'équipes hospitalières : 1 à 2 fois par an

Equipes hospitalières en interne :

Différentes fréquences selon les sites: d'1 x tous les 15 jours à 1 x par an ou pas du tout (présence d' 1 ou 2 membres du Bureau)

En antenne, pour les professeurs de celle-ci :

1 x par an ou plus, réunion amicale ou groupes de parole

B. Premières visites à domicile :

Travail en équipe des « premières visiteuses » francophones et néerlandophones à Bruxelles, puis avec les responsables d'antennes pour améliorer la procédure des 1^{ères} visites dans les familles d'élèves :

- rédaction et évaluation d'un document de base pour la 1^{ère} visite
- élaboration d'une convention de collaboration avec les familles (en annexe)
- rapport écrit de la 1^{ère} visite, dans le dossier de l'élève
- lettre adressée aux écoles pour annoncer la prise en charge
- grille d'acceptation, ou non, des suivis à domicile

C. Les formations

L'EHD propose régulièrement à ses membres des formations gratuites animées par des professionnels . Elles sont alternativement de type médical, psychologique ou pédagogique.

D. Le recrutement des enseignants

L'association a besoin de professeurs « appelables », nombreux et dispersés géographiquement.

Pour ce faire, l'association s'adresse aux écoles, à l'Association du Volontariat, développe son site Web, organise l'affichage dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies... Les articles de presse, le bouche à oreille sont aussi à l'origine du recrutement des enseignants.

Ces candidats sont reçus par un membre du bureau EHD ou une responsable d'antenne qui examine avec eux leur motivation, leur disponibilité, leur adéquation à l'ASBL, leur adhésion à la philosophie de l'EHD.

Le(la) candidate signe alors une Convention d'engagement en 2 exemplaires (voir copie en annexe et reçoit la Charte EHD, ainsi que les documents nécessaires à une mission ultérieure. Il (elle) est encouragé(e) à suivre les formations proposées par EHD et sera accompagné(e), pendant ses prestations, par la responsable de dossier ou la responsable d'antenne.

Les enseignants de l'EHD ont des profils très variés au niveau de leur formation, de leur âge, de leurs activités professionnelles ou de leur expérience antérieure dans le bénévolat. Mais ils ont en commun une compétence et une adaptabilité à toute épreuve, le souci de se remettre en question et d'être aussi adéquats que possible aux situations différentes des élèves qu'ils accompagnent.

Ils tissent un lien souvent essentiel entre l'enfant, sa famille et l'école d'origine.

Ils sont ouverts aux nouvelles technologies.

Il est important qu'ils se sentent soutenus dans leur action et puissent partager leur expérience dans des groupes de parole ou des équipes.

Les enseignants de l'EHD sont tous volontaires et bénévoles.

N.B. Ce bénévolat – qui en étonne plus d'un ! – peut parfois déboucher sur un emploi : en 2005 – 2006, un(e) professeur de Français de Secondaire de l'EHD a été engagée comme intérimaire rémunérée par l'Ecole Escale aux Cliniques St Luc. En septembre 2007, un professeur de Sciences qui avait travaillé pour l'EHD à La Ramée, a été engagée par la même Ecole Escale.

E . Les « Nouvelles brèves »

Trois fois par an, tous les membres de l'association reçoivent les « Nouvelles brèves », reflet de la vie de l'association et source d'informations diverses.

L'équipe de rédaction s'est renforcée cette année: Mimie de Volder, Brigitte Delahaye, Nicole Verougstraete et Guy Franck en assurent la publication avec la collaboration des antennes qui, à tour de rôle, prennent en charge une partie de ces feuilles de liaison.

Toutes les Nouvelles brèves peuvent être consultées sur le site www.ehd.be

F. Réflexion de fond sur un thème spécifique

Un certain nombre de nos enseignants travaillant soit en Unités psychiatriques pour enfants et/ou pour adolescents, nous reprenons de larges extraits du texte de Brigitte Delahaye dans le Rapport annuel précédent. Cette réflexion de fond garde toute son actualité.

L'enseignant de l'Association « L'École à l'Hôpital et à Domicile » qui travaille en milieu psychiatrique s'adresse la plupart du temps à des adolescents, filles et garçons. En moyenne les filles sont cependant nettement plus nombreuses. Dans l'hôpital qui nous concerne, beaucoup souffrent de troubles nutritionnels (anorexie ou boulimie). Certains souffrent aussi de phobie scolaire ou de décrochage scolaire.

Deux types d'activités scolaires s'y déroulent : des cours collectifs d'une part, des cours individuels d'autre part.

Les cours collectifs sont donnés une heure par jour, à tous les jeunes hospitalisés en obligation scolaire (12 à 18 ans) qui sont obligés de le suivre. Chaque heure est consacrée à une matière. Le lundi, le Néerlandais, le mardi les Sciences, etc... Chaque cours est placé entre les mains de deux professeurs qui s'organisent comme ils l'entendent. Certains partagent le groupe en deux, d'autres se relaient...

Que recherche-t-on alors ? L'élève présent à ce cours garde d'abord une certaine réminiscence de ce qu'est une classe, une école... et par le biais de ces cours collectifs se prépare à s'y retrouver. Il est tenu d'adopter une attitude compatible avec l'activité : ne pas faire autre chose pendant le cours,

prendre des notes, répondre aux questions posées en respectant les autres élèves, etc...

Le professeur a ensuite le souci de le faire travailler, de le faire réfléchir, de réveiller ses connaissances, de les enrichir, de le stimuler intellectuellement. C'est aussi pour l'élève un moment occupé par une activité qui le sort du contexte « maladie », qui lui permet de se voir autrement que comme un malade.

La particularité de cette activité réside donc essentiellement dans le fait que le professeur s'adresse, durant cette heure de cours, à un certain nombre d'élèves, d'âges très différents les uns des autres et aux parcours scolaires tout aussi différents.

Contrairement aussi à ce qui se fait habituellement dans un cours de rattrapage, le professeur ne suit pas un programme qui lui est imposé mais doit tout imaginer, créer : les sujets des cours doivent être susceptibles d'intéresser tous ces élèves, malgré les différences relevées plus haut. De plus le cours ne peut pas être envisagé comme se déroulant dans le temps. Chaque heure est ponctuelle et doit se suffire à elle-même. On ne sait en effet jamais si un élève, présent ce jour-là, sera là la semaine prochaine et, chaque semaine, il y a de nouveaux élèves. On ne peut donc pas se référer à un acquis ! Pourtant certains élèves restent longtemps hospitalisés....

Durant le cours, le professeur doit aussi gérer un groupe et, pas n'importe lequel ! Il est composé de personnalités éprouvées psychiquement et à la demande très différente. Motiver ce petit monde n'est pas évident. Maintenir l'attention et l'esprit de travail tout en respectant les fragilités des uns et des autres exige beaucoup de finesse et de feeling.

Un éducateur assiste d'ailleurs toujours au cours pour relayer le professeur en cas de difficultés trop personnelles. Les élèves en effet ne peuvent pas quitter le cours et ont parfois besoin d'une stimulation individuelle qu'il est difficile de donner dans le cadre d'un cours collectif.

Une particularité de cette activité est aussi que l'on se glisse dans une thérapie, sans être pourtant partie prenante dans l'initiative. Si la participation à ce cours collectif fait en effet partie de la thérapie de l'élève, le professeur, lui, n'est en rien un intervenant médical. Il représente le monde extérieur et est tenu de ne pas se mêler du contexte médical.

Les cours individuels se donnent, comme le mot l'indique, à l'élève seul. Ils s'apparentent aux cours donnés aux autres enfants malades qu'ils soient à l'hôpital ou à la maison. A quelques différences près sans doute.

On observe d'abord que le jeune n'est pas seul juge de sa demande de cours. Celle-ci est analysée par le jeune et l'assistante sociale de l'établissement ou le staff médical. Elle est parfois refusée ou limitée. Il arrive en effet que le jeune soit excessif dans sa demande, qu'il soit « boulimique » intellectuellement.

Saisir les limites de cet équilibre recherché n'est pas toujours aisé ! Sentant la demande de l'élève, le professeur aurait parfois envie d'en donner plus mais il doit s'en tenir aux directives et aux subtilités de la thérapie. C'est essentiel.

Tout professeur travaillant dans le cadre de l'association « L'École à l'Hôpital et à Domicile » est conscient de travailler avec des enfants fragilisés. Celui qui enseigne à des enfants relevant d'une pathologie psychiatrique doit, plus qu'un autre, tenir compte de l'instabilité des élèves. Leur humeur, leur attention, leur motivation peuvent varier d'un moment à l'autre et certainement d'une semaine à l'autre.

Ces malades subissent aussi souvent le contrecoup de médicaments abrutissants ou de contraintes qu'ils acceptent mal, comme le fait qu'on leur interdise de sortir ou qu'on limite leurs relations avec l'extérieur.

Enseigner en milieu psychiatrique est en conclusion un peu particulier, en raison de l'extrême fragilité émotionnelle des patients, de l'absence de projet à dérouler dans le temps et de la nécessité de respecter l'interférence de l'autorité médicale dans le travail. Il n'en reste pas moins un travail passionnant !

NDLR : l'Unité pour adolescents de La Ramée ayant son propre Lycée thérapeutique depuis septembre 2006, plusieurs professeurs de l'équipe EHD ont rejoint les équipes EHD travaillant à la Clinique Fond Roy et au Centre de jour Le Quotidien.

IV. L'Exercice social 2006

A. Les réalisations concrètes de l'année scolaire 2005-2006

Nombre d'heures de cours données dans les hôpitaux :

A Bruxelles - Brussel :

Hôpital Fond Roy	157
Centre de Jour Le Quotidien	192
La Ramée	392
Hôpital St Jean	416
Clinique St Etienne	520
Clinique Ste Anne-St Remi	208
Cliniques St Luc U.C.L. (juillet-août)	15
Le Roseau	10
C.T.R. Brugmann (juillet-août)	20
Jan Portaels A.Z.	20

En provinces:

Hôpital de Nivelles	238
Hôpital de Braine-l'Alleud	
Mont-Godinne	228
Limburg	50

TOTAL : 2 466 h

Nombre d'heures de cours données à domicile : 3 187 h

Nombre d'élèves suivis à domicile : 165 élèves

se répartissant comme suit :

Antennes	Heures à domicile	Nombre d'élèves
Ath-Enghien-Soignies	76	6
Arlon	-	-
Bastogne	226	5
Brab. Wal. Est	354	24
Brab. Wal. Ouest	119	9
Charleroi	455	17
Namur	269	8
Mons	141	8
Tournai	71	6
Limburg	123	16
Bruxelles	1297	60
Brussel VI. B.	56	6
Total	3187 heures	165 él.

Nombre total d'heures de cours données par les enseignants de l'EHD pendant l'année scolaire 2005-2006 : 5 653 heures

Interprétation :

1. Ces chiffres ne tiennent compte que du nombre d'heures de cours donnés pendant l'année scolaire 2005 – 2006, contrairement à celui du Rapport Annuel 2005, ils ne tiennent pas compte du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2006-2007.
2. Il faut ensuite ne pas oublier que ces chiffres ne comprennent plus le nombre d'heures de cours donnés dans la province de Gent (996 u) puisque cette ancienne antenne est devenue VZW.
3. Quant au nombre d'enfants suivis, seul le nombre d'enfants suivis à domicile est une donnée objective et quantifiable.
Dans les hôpitaux, selon les Unités dans lesquelles travaille l'EHD (Pédiatrie générale, Pédopsychiatrie, Psychiatrie Adolescents, neurologie, Hématologie...), les suivis peuvent varier d'1 h à plusieurs dizaines d'heures par enfant, en cours particuliers ou collectifs.
Ce ne sont donc pas des unités additionnables et nous préférons parler en heures de cours additionnées.

B. Les élèves : Qui sont-ils ?

Les élèves suivis par les enseignants de l'EHD sont de tous âges (4 à 20 ans) et de toutes problématiques : maladies graves, maladies chroniques et invalidantes, accidents, opérations, troubles psychiques, mal-voyance...

Ils sont de milieux sociaux les plus variés, d'origines et de cultures différentes. La maladie, l'isolement qui en découle, et l'impact sur la structure familiale (le couple-parents, la fratrie, les grands-parents, la famille...) peuvent donc avoir des conséquences très différentes.

Chacun mérite donc une réponse adaptée. Le travail de l'enseignant EHD devient donc de plus en plus pointu et doit se faire en synergie avec les autres intervenants : famille, enseignants, écoles d'origine, PMS, CLB, services sociaux etc...

L'intervention de l'EHD auprès d'eux peut varier d'une semaine à plusieurs mois, voire plusieurs années.

De façon générale, elle vise à la « remise en projet » scolaire et à la réinsertion du jeune dans une structure scolaire et ce, dans les meilleures conditions possible. C'est pourquoi, lorsque l'enfant retourne à l'école, à temps partiel - formule qui devient de plus en plus fréquente - il arrive, mais ce n'est pas fréquent, que les

enseignants EHD « accompagnent » ce retour en classe en travaillant encore sporadiquement avec l'élève jusqu'à ce qu'il ait repris un peu d'assurance et de confiance en lui.

C. Contacts avec les écoles d'origine des élèves

Ces contacts sont vraiment indispensables à la qualité du suivi scolaire de l'élève malade.

Nous insistons toujours auprès des parents pour qu'ils demandent à l'école les matières à réviser, pour qu'ils tiennent l'école au courant de l'état de santé de leur enfant et de la prise en charge de l'EHD. L'école reçoit d'ailleurs une lettre de l'association confirmant cette prise en charge..

Nous demandons aussi à nos professeurs de prendre contact avec leurs homologues de l'école d'origine afin de rendre la collaboration la plus adéquate possible.

La plupart du temps, ces contacts se passent bien et bien souvent, surtout lorsqu'il s'agit d'un enfant de primaire, des échanges chaleureux entre la classe et l'élève malade s'établissent durant le temps de son absence.

Dans d'autres cas, ces contacts ne sont pas évidents ni faciles : certaines écoles semblent ne plus s'intéresser à l'élève malade et ne font pas suivre les documents nécessaires, la plupart refusent de transmettre les coordonnées de leurs professeurs. Il n'y a, en tous cas, aucune procédure prévue pour la maintenance du lien avec l'élève malade (en Communauté française du moins) et le suivi des matières dépend en fait de la conscientisation et du bon vouloir du titulaire de classe !

Dans ces conditions, l'intervention de la responsable d'antenne ou de dossier deviendra indispensable auprès de la Direction ou du titulaire.

En 2005-2006, nous avons dû recourir à plusieurs reprises aux PMS, aux médiateurs, aux Directions, à l'Inspection scolaire, voire même aux Pouvoirs Organisateurs de certaines écoles pour obtenir, vaille que vaille, une collaboration adéquate.

*A signaler aussi la campagne d'information EHD/APH : en octobre 2005, l'EHD et l'Association des Pédagogues Hospitaliers, dans le cadre du Réseau Canal-Santé initié par la COCOF, ont envoyé dans toutes les écoles primaires et secondaires de Bruxelles (480 sites) une affiche et une lettre pour présenter les services offerts par ces deux ASBL, en cas de maladie de leurs élèves.

Force est de reconnaître que l'impact de cette campagne a été très mince...

D. Evaluation et actualisation des documents de travail

CERTAINS DE CES DOCUMENTS – CEUX QUI DEFINISSENT LE PLUS L'ESPRIT DANS LEQUEL NOUS TRAVAILLONS - SONT REPRIS EN ANNEXE :

- 1. Convention d'engagement des enseignants**
- 2. Grille d'acceptation – ou non – de la prise en charge d'un élève par l'EHD**
- 3. Convention de collaboration entre l'EHD et les familles des élèves**
- 4. Composition du Conseil d'Administration**
- 5. Points de contact EHD / SNZ**

Dans le Rapport moral 2005, Brigitte Delahaye rappelait les objectifs de cette évaluation permanente des documents, réalisée en équipe. Cette évaluation s'est poursuivie en 2006 de façon à mettre en commun l'expertise des uns et des autres et à toujours mieux adapter les documents au travail de terrain.

Le prochain changement d'adresse de l'association rendait indispensable de modifier certains documents.

Nous avons profité de cette opportunité pour - en même temps

- Revoir et/ou parfois repenser le contenu de certains documents en fonction de l'expérience acquise au cours de son usage ; c'est le cas par exemple de la Fiche d'inscription professeur, de l'Etat des comptes des antennes, etc...
- Standardiser au maximum tous les documents : un logo partout, même police et taille de caractères, n° et date de version sur tous les documents, etc...

L'objectif principal de ce travail est de garder un esprit commun à tous les membres de l'association, même si leur nombre ne cesse de grandir.

Un autre objectif est de simplifier l'administration de l'A.S.B.L. et des antennes en remplaçant, autant que possible, un maximum de documents- papier par des documents électroniques plus facilement transmissibles, et plus faciles à classer.

L'uniformisation des documents devrait permettre un gain de temps et une réduction des erreurs de traitement. Il arrivait, par exemple, qu'un même document circule en 7 versions différentes, tel le Rapport d'activité du professeur !

Ces documents et bien d'autres, nécessaires à l'activité de l'association, sont accessibles sur simple demande et/ou sur le site www.ehd.be.

E. Actualisation permanente du fichier des membres de l'association **par Catherine Ryelandt**

En janvier 2006, l'association comptait 443 membres.

A la mi-novembre 2006, un courrier a été envoyé à tous les membres demandant que chacun d'une part confirme ou infirme son engagement, et vérifie d'autre part ses données personnelles (adresse e-mail, date de naissance, etc...) lesquelles seront accessibles sur le site internet www.ehd.be d'ici peu. 69 membres ont répondu qu'ils mettaient fin à leur engagement (5 néerlandophones et 64 francophones).

De début janvier 2006 à mi-février 2007, 72 nouveaux membres ont rejoint l'association.

Entre janvier 2006 et novembre 2006, 38 membres ont quitté l'association.

Voici, à la mi-février 2007, l'état de notre fichier :

	<u>Néerlandophones</u>	<u>Francophone</u> <u>s</u>	<u>Totaux</u>
Nombre de membres ayant confirmé leur l'engagement :	30	260	290
Nombre de membres n'ayant pas répondu à ce jour :	25	93	118
Totaux :	55	353	408

F. Le Site Web

par Guy Franck

Le site www.ehd.be reste un outil d'information essentiel et contribue beaucoup à la notoriété de l'Ecole à l'Hôpital et à Domicile.

Il est tenu à jour par une informaticienne chevronnée et volontaire, Sabine Marquebreucq, qui – tous les quatre mois au moins – insère les « Nouvelles

Brèves » sur le site, et opère toutes les modifications et ajouts nécessaires, principalement au niveau des liens, de la bibliographie et des contacts.

La plus importante modification apportée au site cette année est incontestablement l'ajout d'une partie réservée aux seuls membres de l'association : ils peuvent y trouver tous les documents couramment utilisés au sein de l'association ; par exemple, le Rapport d'activité et la Note de frais dont ont besoin les professeurs. Cet ajout a rendu indispensable l'établissement d'une procédure de sécurité pour le contrôle d'accès à cette partie privative du site EHD.

Progressivement y seront ajoutés :

- ⇒ pour chaque membre, la visualisation de ses données personnelles détenues par l'association,
- ⇒ pour les responsables d'antenne, la recherche de professeurs selon des critères et un profil à déterminer,
- ⇒ et pour tous les membres, un outil interne d'échange d'informations, une sorte de 'boite à suggestions' qui remplacera le Livre d'Or que nous avons dû supprimer cette année parce que certains internautes indéliçats en faisaient un usage abusif.

G. Les formations

par Brigitte Beauthier

Ont été données en 2005 - 2006, les formations suivantes :

1. Groupe de parole

Le 17/10/2005 à Bruxelles par B. Beauthier

2. Informatique

Du 18/01/2006 au 22/03/2006 dans le labo informatique de l'Assomption : utilisation de Outlook Express, Word, Excel et Access par G. Franck et C. Ryelandt

3. Gestion mentale Niveau 3

Le 14/02/2006 « Le geste de compréhension » par Mimie de Volder

4. Phobie scolaire 26 octobre 2005

Approche théorique et partage d'expérience, par B. Beauthier
Conférence-formation donnée à l'Espace social Télé-service dans le cadre du Réseau Canal-Santé

5. La phobie scolaire (en matinée) et Comment informer la classe d'un **enfant** malade ? (en après-midi)

par Brigitte Beauthier , Martine Van der Marcken, psychologue en Oncologie pédiatrique aux Cliniques St Luc et N. Verougstraete, présidente de l'EHD :

- le 09/02/2006 : antennes de Charleroi, Mons, Tournai, Ath, Enghien, Soignies
- le 23/02/2006 : antennes de Namur et Luxembourg
- le 21/03/2006 : antennes de Brabant Wallon Est, Brabant Wallon Ouest et Bruxelles

6. La protection de la jeunesse : un autre regard

Conférence de fin d'année le 30/05/2006, par P.A. Wustefeld, Avocat Général à la Cour d'Appel de Mons, ancien Juge de la Jeunesse à Bruxelles

Formations programmées ou annoncées pour 2006 – 2007 :

1. Le 30/10/2006, **Schoolfobie – Obsessioneel denken en handelen bij jongeren** door Marijke Bisschop, gedragstherapeute
2. le 15/02/2007, **La relation à l'enfant malade** par Josette Fontaine, infirmière pédiatrique de liaison à l'HUDERF
3. Le 27/03/2007, **Accompagnement du deuil** par B. Beauthier, psychologue (EHD) et Claudine Pauwels
4. Le 16/10/2007, **Le secret professionnel** par Mr. Longneaux, philosophe, professeur aux facultés N.D.de la Paix à Namur

H.Nouveaux locaux pour l'association

par Guy Franck

En avril 2006, le CPAS de Woluwé-Saint-Pierre, représenté par son Président, Monsieur Dominique Harmel, marquait son accord officiel pour mettre à disposition de l'ASBL L'École à l'Hôpital et à Domicile, l'entresol de la maison dont il venait d'hériter au 77, rue de la Cambre.

Cependant, vu l'état d'abandon prononcé de la maison dont on peut se rendre compte sur les photos ci-dessous, une rénovation en profondeur s'avérait absolument indispensable ; la fin des travaux était pronostiquée pour l'été 2006.



Façade de la rue de la Cambre et façade arrière



Le 26 septembre 2006 avait lieu l'inauguration des quatre appartements qui sont au-dessus des futurs bureaux de l'association. Chantal Legrand faisait bien évidemment partie des invités. Mais il restait encore à rénover nos futurs bureaux !

Nous étions certes préoccupés par l'exiguïté des lieux (+/- 26 m²) et la perspective de devoir tenir certaines réunions dans d'autres locaux. Avons-nous été entendus ? Dans l'élan de sa rénovation, le CPAS transforma fort heureusement la petite véranda de 1,75 m. de profondeur en une lumineuse annexe de plus de 10 m² comprenant kitchenette et WC.

L'annexe ajoutée en excavant le jardin, fait passer à plus de 36 m² la superficie totale des bureaux.

Le montant de la réhabilitation de l'immeuble entier – 100.000,- € prévu initialement – atteint les 150.000,- €.

L'aménagement intérieur des bureaux a réellement été fait sur mesure et selon nos souhaits : plans de travail, câblage pour la téléphonie et l'informatique, etc...



Si nous avons dû attendre jusqu'à la fin de 2006 pour voir se concrétiser les rêves de l'EHD, et offrir enfin une perspective de calme à Chantal et Louis Legrand qui ont continué à nous accueillir dans la bonne humeur – comme ils l'ont fait pendant...25 ans ! - les perspectives pour 2007 sont enthousiasmantes :

- Signature de la Convention de location le 15 janvier 2007
- Etat des lieux et remise officielle des clés le 7 février 2007
- Tenue des permanences à partir du 26 février 2007.

I. Contacts extérieurs de l'EHD

Les Centres psycho-médico-sociaux

Brigitte Beauthier , vice-présidente de l'EHD, qui fut psychologue au Centre PMS de Chapelle aux Champs, a contacté cette année différents PMS de l'Enseignement libre subventionné, de la Communauté française et de l'Enseignement Communal. Elle a participé à leurs réunions pour présenter l'EHD.

En effet, les Centres PMS sont les alliés incontournables de l'EHD avant, pendant et après la maladie de l'enfant. Leur présence au sein de l'école permet :

- d'initier la demande en proposant à l'école et aux parents le suivi pédagogique de leur enfant malade
- d'assurer un lien avec l'école pour faciliter le transfert des matières nécessaires au suivi
- de préparer, si nécessaire, le retour de l'enfant à l'école

CLB (centra voor leerlingenbegeleiding)

Contactés par Lydia

L'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH)

Trois membres de l'EHD participent de façon très active et régulière aux 10 réunions annuelles de l'APH et à la Journée d'Etude annuelle qui se tient en mai.

Institut de Formation continuée : Andrée de Bueger y a présenté l'EHD

Canal – Santé , réseau de Santé initié par la COCOF

Andrée de Bueger y assure la représentation et la participation efficace de l'EHD dans la plate-forme de 30 associations réunies en réseau, travaillant auprès de l'enfant malade et sa famille dans la zone du canal à Bruxelles.

Hospital Organisation of Pedagogues in Europe (HOPE)

Arc en ciel

Diverses associations telles que Yello, Convivial, l'Association Jenifer, ReCI Bruxelles, Soins chez soi, Soins à domicile, Aremis, Eclaircie...

Unicef : participation au Colloque " Dessine-moi l'hôpital »

Les Mutuelles

Het Punt : Vrijwilligersbeurs Broodje gesmeerd

Forum CdH à propos de l'enfant malade le 6 décembre 2005

Les différents services sociaux, CPAS, médiateurs scolaires.

Fortis Foundation : participation au « Meeting for the future »

Haute Ecole Robert Schuman à Virton : présentation de l'EHD par Ch.Legrand, N.Verougstraete et M.F.Philippe

Estaimpuis : le 9 janvier 2006 participation à une soirée organisée par le bourgmestre pour les parents d'enfants malades (B.Beauthier, A.Lebrun, A.Duhoux) pour y présenter l'EHD

Axa « Atout cœur » : contacts liés à la préparation des festivités des 25 ans de l'EHD !

J . Les moyens

Les comptes de l'année 2006 et le budget de l'année 2007 seront remis aux membres de l'Assemblée générale, ou aux personnes qui en feront la demande à la Trésorière de l'EHD, Aline de Schietere de Lophem.

K. Sponsoring

par Madeleine Degand

L'E.H.D. tient à remercier pour leur appui :

- **CABOT** : Cette société nous a fait un don particulièrement important pour nos formations et nos déplacements.
- **ROULARTA** : L'auteur du « Compendium de responsabilité civile médicale » a cédé ses droits d'auteur à deux associations choisies par les employés de Roularta. Nous sommes une de ces deux associations.
- **NATATHON** : La 99^{ème} unité scoutie a organisé une nage parrainée. Le bénéfice a été donné à EHD.
- **TELE SERVICE** : a versé une contribution financière pour la participation d'EHD à Canal Santé.
- **Meutes Lones de Namur** 6h. Vélo de Namur : don généreux.
- **Institut Notre Dame de Charleroi** : Action de cette école qui a pris à cœur le cas d'un de leurs élèves malade, suivi par l'EHD et a fait un don à EHD.
- **Dons privés** à l'occasion d'événements familiaux
- **Dons privés de sympathisants**

- **Dons de parents d'élèves** en remerciement du soutien de l'EHD.

et pour leur contribution financière :

- **La Mutualité Securex et la Mutualité Partena**
- **certaines institutions hospitalières où travaillent des équipes EHD.**

La part des contributions financières de différents organismes, notamment des deux mutuelles, devient de plus en plus importante dans nos recettes.

Perspectives pour 2007 :

- **Schuman Trophy via J. Le Quément.** Chèque de contribution à l'achat de CD pédagogiques à recevoir le 7 mars 2007.
- **Vie-Air-Lumière** : aide financière importante pour le déménagement de l'EHD
- **AXA « Atout Cœur »** va soutenir l'anniversaire des 25 ans de l'association en prenant en charge les frais d'impression des cartons d'invitation et la réception. AXA met également l'Auditorium du boulevard du Souverain à la disposition de l'EHD.
- Demandes de sponsoring envoyées au Lyons Club de Vilvorde, au Rotary d'Itterbeek, à Carmeuse.
- Un dossier a aussi été rentré auprès de CERA « Volontiers volontaires » : demande d'aide à l'achat d'ordinateurs portables et de logiciels. La proclamation des résultats est prévue à la mi-mars 2007.

Contacts avec les Mutualités :

⇒ Soutien de **Securex** et accord de collaboration avec **Partena** depuis le début janvier 2006.

9 élèves affiliés à Partena ont été suivis par EHD en 2006.

2 élèves membres de Partena OZV, mutualité consoeur.

L. EHD et médias

L'année fut calme en ce domaine !

Signalons toutefois : un article sur l'EHD dans « Le Ligeur » , un article paraissant régulièrement dans la revue « Profil » des Mutualités Partena et Securex, quelques articles dans des journaux régionaux, à l'initiative des responsables d'antennes.

V. Perspectives

1. Fêter les 25 ans d'existence de « L'École à l'hôpital et à domicile »

Le **mercredi 26 septembre 2007**, tous les membres, sympathisants et amis de l'EHD, ainsi que les jeunes suivis par l'EHD dans les 5 dernières années, et leurs parents, sont invités à fêter ensemble le quart de siècle d'existence de l'association !

Un concert, donné par le groupe choral « ANAKROUZE » aura lieu à l'Auditorium AXA, au Boulevard du Souverain à 1160 Bruxelles.
Le concert sera suivi d'une réception.

2. Comment améliorer notre travail à l'EHD ?

- au Bureau : en définissant mieux les fonctions et responsabilités et en travaillant en duos, dans la majorité des fonctions, afin de faire face aux absences ou indisponibilités.
Un membre de l'EHD, qui ne serait pas professeur, pourrait donner une aide régulière pour l'administration
- en renforçant la collaboration entre les Responsables d'antennes, les Responsables d'équipes hospitalières et le Bureau.
- en uniformisant – et donc en simplifiant – l'administration des antennes et du Bureau de l'ASBL
- en veillant à ne pas laisser les nouveaux enseignants volontaires sans travail
- en poursuivant les démarches de demande de subsidiation engagées auprès de la COCOM
- en rentabilisant mieux nos ressources financières

3. Promotion de l'association

1. **Diffuser l'information sur l'EHD par tous les moyens** : médias, affiches, dépliants, contacts personnels en sachant qu'il faut recommencer très fréquemment car le personnel change et l'information ne circule pas !
Et dans ce même but, former des bénévoles à prendre la parole dans les écoles pour y parler de l'EHD

2. **Accentuer la collaboration avec les écoles hospitalières** : leurs enseignants ne vont pas à domicile. Ils peuvent donc nous signaler les jeunes quittant l'hôpital qui ne peuvent retourner à l'école

3. Certains – et non des moindres ! – imaginent le ralliement de l'EHD à une fédération européenne des volontaires travaillant en Ecoles à l'hôpital (projet France – Belgique- Grand-Duché de Luxembourg)

4. **Une bonne nouvelle** : l'Academisch Ziekenhuis Jette a demandé à Lydia la présence d'une petite équipe,chaque mardi, à l'Unité d'Oncologie Hôpital de Jour. 3 enseignants de l'EHD ont accepté avec enthousiasme !

2. Amélioration du matériel didactique et pédagogique

Emploi de logiciels et CD- Rom de plus en plus adaptés et performants.

**Avant de clôturer ce Rapport annuel, nous adressons à tous
les membres et amis de l'association un très chaleureux
merci !**

Annexes

- 1. Convention d'engagement des enseignants**
- 2. Convention de collaboration entre l'EHD et les familles d'élèves**
- 3. Grille d'acceptation – ou non – de la prise en charge d'un enfant malade par l'EHD Composition du Conseil d'Administration**
- 4. Composition du Conseil d'Administration de l'EHD**
- 5. Points de contacts EHD**

Annexe n° 1. : Convention de collaboration entre "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile" et l'enseignant bénévole.

But social de l'association :

« L'association a pour but de dispenser une formation à tout malade - enfant, adolescent ou adulte - à l'hôpital et également à domicile, en ce compris la promotion de l'enseignement et de la culture »

***A l'hôpital, à domicile ou dans tout autre établissement social où il se rend,
le volontaire accepte***

1. d'assurer des cours gratuits et spécifiquement adaptés (maternel, primaire, secondaire) dans les hôpitaux et au domicile des élèves malades qui ne peuvent bénéficier d'un enseignement subsidié.
2. d'agir dans le respect des convictions et des opinions de chacun. Il respecte la stricte confidentialité des informations qui pourraient lui parvenir, concernant tant l'établissement et le personnel que le patient lui-même et sa famille (article 458 du code pénal¹). Il agit dans les limites de son rôle d'enseignant.
3. de travailler, dans la mesure du possible, en liaison avec l'équipe soignante à l'hôpital, avec la famille à domicile, avec l'école d'origine du jeune malade, et avec la responsable du dossier. Le volontaire assure une régularité et une continuité dans le suivi scolaire accepté, et prévient le staff hospitalier ou les parents en cas d'absence.
4. d'avertir "L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile" en cas de problème (par ex. : relation difficile avec l'enfant, la famille ou l'école d'origine...). Il prévient l'association en cas de cessation de l'engagement pris et avertit la responsable du dossier ou la responsable d'antenne de la fin du suivi scolaire et lui envoie son Rapport d'activités (feuille verte).

L'association s'engage à :

¹ **Article 48 du code pénal** : Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice ou devant une commission d'enquête parlementaire et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent à cinq cents francs.

1. à encadrer et soutenir le professeur tout au long de son travail. Elle lui communique les renseignements nécessaires concernant la scolarité et l'état de santé de l'élève ainsi que les données utiles pour son travail. Elle prévient le professeur de tout changement dont elle a connaissance.

2. à proposer les formations nécessaires à l'exercice de l'activité des volontaires.

3. à rembourser les frais de transport ou autres (comme par exemple l'achat de matériel pédagogique) exposés par le volontaire, s'il le souhaite, sur base des charges réelles indiquées sur la Note de frais, qui sera la seule pièce justificative et comptable reconnue, à joindre au Rapport d'activités².

4. à couvrir le volontaire dans l'exercice de sa mission ou au cours de déplacements effectués dans le cadre de celle-ci, par une assurance responsabilité civile pour les dommages qu'il causerait à des tiers, à EHD ou à lui-même, ainsi que pour les dommages corporels qu'il subirait dans les mêmes circonstances. EHD a contracté une telle assurance.

La présente convention prend cours le jour où le volontaire est accepté comme membre de l'association, et pour la durée où le volontaire en reste membre. Elle est établie en deux exemplaires et signée par les deux parties qui reconnaissent chacune en avoir reçu une copie.

Fait à, le

Le volontaire

Pour l'a.s.b.l.

² **Remboursement de frais :** Le taux de remboursement du km. est fixé et revu périodiquement par le Conseil d'administration. Ces indemnités – si elles sont justifiées par des Notes de frais - ne sont pas imposables ni soumises à cotisation sociale. L'attention du volontaire est attirée sur le fait que l'exercice d'une activité, même non rémunérée, fait l'objet d'une procédure particulière si le volontaire est chômeur, prépensionné, pensionné, ou bénéficiaire d'un revenu d'intégration sociale.

Annexe n° 2 : Convention de collaboration avec les familles

(remise à la famille lors de la première visite et/ou lorsque la prise en charge est décidée)

Les professeurs bénévoles de l'EHD donnent cours gratuitement à l'enfant et/ou au jeune qui ne peut, pour des raisons médicales, se rendre à l'école.

La responsable du dossier scolaire

- est la personne de l'association « L'Ecole à l'hôpital et à domicile » qui s'est rendue chez vous pour la première visite. Vous pouvez toujours la contacter en cas de problème.
- Elle vous communiquera les coordonnées des professeurs qui interviendront auprès de votre enfant
- Elle avertira la Direction de l'école de votre enfant de sa prise en charge par l'association « L'Ecole à l'hôpital et à domicile »

Le(s) professeur(s)

prendra(ont) contact avec vous pour convenir des modalités pratiques : horaires et fréquence des cours, suivi des matières, contacts avec l'école (professeurs, Direction, classe...)

La famille

- Procurera aux professeurs de « L'Ecole à l'Hôpital et à Domicile » les manuels, notes de cours, matières nécessaires au suivi scolaire
- Assurera la présence d'un adulte pendant le cours, autant que possible
- Veillera au calme du local de travail (ex : T.V. et ordinateurs éteints, pas d'animaux à proximité, etc...)
- Préviendra le(s) professeur(s) en cas d'absence ou de retard imprévus
- Avertira le(s) professeur(s) et la responsable du dossier de la fin de la collaboration

N.B. La reprise du suivi scolaire d'une année à l'autre n'est jamais automatique. Elle doit faire l'objet d'une nouvelle demande, introduite auprès de l'association.

Antenne de

Responsable du dossier : **Signatures et date**

Annexe 4: Composition du Conseil d'Administration 2005-2006

Brigitte	Beauthier	Av. de l'Esplanade, 84	1970	Wezembeek-Oppem	02/731 59 66
Gaëtan	de Schietere de Lophem	Derscheidlaan, 6	1933	Sterrebeek	02/731 27 30
Aline	de Schietere de Lophem	Derscheidlaan, 6	1933	Sterrebeek	02/731 27 30
Madeleine	Degand	Vosberg, 58	1970	Wezembeek Oppem	02/731 35 37
Guy	Franck	Av. de L'Escrime, 8	1150	Bruxelles	02/762 25 68
Chantal	Legrand-Brasseur	Av. Albert-Elisabeth, 34	1200	Bruxelles	02/733 44 79
Lydia	Luyten-Holemans	Chée. de Tervueren, 133	1160	Bruxelles	02/675 39 42
Wilfrid	Vandenbogaerde	Ch. de Boondaël, 297	1050	Bruxelles	02/640 44 34
Nicole	Verougstraete-Comelieu	Av. des Narcisses, 2	1640	Rhode St Genèse	02/356 89 26

L'École à l'Hôpital et à Domicile, A.S.B.L.
Rue de la Cambre 77 1150 Bruxelles
Ter Kamerenstraat 77 1150 Brussel

☎ + rép : 02/770 71 17 - ☎ + rép : 02/356 89 26



**☎ E-mails : info@ehd.be & ehd@pandora.be
bruxelles@ehd.be et brussel@ehd.be**

www.ehd.be